

COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2025/04/03-05
Du conseil municipal du 3 avril 2025

Date de convocation : 28 mars 2025

Date d'affichage de la liste des délibérations : 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 avril à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COHENARD Armand, LEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, JOUANNE Lydie, MALERBA Lydie, YBERT Sandra.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Madame FORNERET Sarah qui donne pouvoir à Monsieur CHATELLIER Julien.

Absent(s) : non excusés : 0

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 15		
Présents : 14	Absents : 1	Procurations : 1
Votants : 15		

Madame Lydie MALERBA a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION ET VOTE DU BUDGET COMMUNE 2025

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif communal 2025 :

Budget Commune

Section de fonctionnement : 422 513.90 €

Section d'investissement : 108 742.84 €

Restes à réaliser dépenses : 41 123.95 €

Affectation des résultats :

- Déficit reporté d'investissement (001) : - 15 574.49 €
- Affectation excédent de fonctionnements (1068) : 56 698.44 €
- Excédent reporté de fonctionnement (002) : 160 443.16 €

Après présentation du budget primitif Commune 2025, Monsieur le Maire propose au conseil le vote du budget.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal **APPROUVE** le budget primitif Commune 2025.

La secrétaire de séance
Lydie MALERBA



Le Maire
Rodolphe JARDIN



Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le 14 AVR. 2025

Publication sur le site internet le 14 AVR. 2025